



« Le projet Européen et la doctrine sociale de l'Eglise »

Compte-rendu du « **Samedi matin du CCR** » organisé le Samedi 9 Mai 2009

dans la salle paroissiale du Sacré Cœur
14 rue St Adrien, Marseille, 8^{ième}

A/ Avancées de la construction européenne et situation actuelle

(notes prises au cours de l'exposé de Mme Blandine Pellistrandi, chef de la représentation régionale de la Commission européenne à Marseille)

a) Les avancées

Europe de la paix : le 9 Mai 1950, déclaration historique de Robert Schuman qui fait du 9 Mai le jour de l'Europe, l'acte de naissance de la construction européenne. La dure expérience de guerre de l'Europe engendre la paix. Les instruments de la guerre (charbon et acier) deviennent les instruments de la paix à travers la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier).

Europe de la libre circulation des marchandises et des travailleurs : le Marché Commun, en 1957. Suppression des barrières douanières, mises en place de politiques communautaires parmi lesquelles la PAC

Europe de l'agriculture : la politique agricole commune (PAC) qui gère, au niveau communautaire, au départ des quotas et des prix de production à travers les Organisations communes de marché (lait, céréales et viande bovine), se réforme progressivement et introduit à partir des années 1990, la fonction d'aménagement du territoire et de développement rural.

Europe des régions : créé après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) aide à compenser les déséquilibres entre régions. Cette politique de cohésion territoriale a été un facteur majeur de développement économique pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. La politique régionale vise aujourd'hui à favoriser la croissance, l'innovation, la compétitivité et l'emploi durable notamment à travers la formation tout au long de la vie.

Europe sociale : bien que, dans ce domaine, les compétences communautaires soient limitées au soutien de l'action des États membres notamment en ce qui concerne la santé et la sécurité des travailleurs, les conditions de travail, la sécurité sociale, la représentation des travailleurs et

l'égalité des chances, des actions de coordination de fond et de protection a minima ont été introduites dans tous les Etats membres. Ainsi, pour les transporteurs routiers qui, dans certains pays d'Europe faisaient jusqu'à 76 heures de conduite effective par semaine, ce chiffre ne peut plus dépasser 56 heures. Cela n'a pas eu d'effet en France, où la norme est de 48 heures : la France est en effet en avance, en matière de protection sociale, sur la plupart de ses voisins, ce qui explique que nous n'avons pas l'occasion de percevoir des mesures qui sont des avancées sur le plan Européen (stratégie européenne pour l'emploi, lutte contre l'exclusion et la pauvreté). C'est toutefois du budget « social » que proviennent presque la moitié des 825 millions d'Euros que la Région PACA a reçus cette année de l'Union Européenne (l'autre moitié provenant majoritairement du fonds FEDER).

Europe monétaire : l'introduction de l'euro a été une réussite qui n'a été possible que grâce à une volonté politique forte des partenaires, malgré les réticences et même l'opposition de la zone dollar.

Europe politique : cette Europe, qui était l'objectif des fondateurs, n'est pas encore faite et nécessite un travail de longue haleine. Le Traité de Maastricht (1992) a été un pas décisif, puisqu'il apportait les bases juridiques d'une politique de la monnaie, de la défense, de la justice et des affaires intérieures, c'est-à-dire des attributs de souveraineté. Cette époque était favorisée à la fois par la croissance économique et par la présence, à la tête de la Commission Européenne, d'une personnalité (Jacques Delors) dont l'autorité et le souci de faire progresser la construction européenne étaient largement reconnus et appréciés.

Il s'ensuit que l'Union Européenne constitue aujourd'hui dans le monde *un ensemble unique et souvent envié* : c'est en effet une région du globe qui, à la fois, est à l'abri de la guerre entre ses membres, pourtant nombreux (27) et qui, tout en étant ouverte à l'économie de marché, en tempère ou corrige certains effets par des *politiques administrées*.

b) La situation aujourd'hui

L'Europe fait cependant face à des difficultés : en effet, cinq ans après la "réunification de l'histoire et de la géographie" (B. Geremek) et au moment de renouveler à la fois le Parlement et la Commission Européens, nous constatons :

- Le rejet du projet de Constitution, l'échec des referenda sur la réforme des institutions
- La crise économique mondiale
- Une plus grande difficulté à travailler ensemble, entre pays européens, dans un esprit vraiment communautaire. Les longues et usantes recherches de compromis (comme celui sur la baisse de la TVA dans la restauration, qui a nécessité six ans de discussions...) en sont l'illustration.

Cette difficulté de travailler ensemble a *des raisons fonctionnelles* :

- -Une grande difficulté à discuter et à négocier autour de la table du Conseil à 27.
- -Une difficulté encore plus grande de consensus au Parlement Européen.
- -Un risque de transformation des échanges, auparavant assez constructifs, en 27 monologues nationaux. La prise de parole importe plus que le message lui-même.
- -Des règles financières et administratives lourdes et complexes, facilement qualifiées de "bureaucratie" bruxelloise.

Cette difficulté a aussi *des raisons politiques* :

- L'élargissement de 2004 jusqu'à 27 membres, dont on voyait bien qu'il alourdirait le fonctionnement de l'Europe mais qui était considéré comme une obligation morale et politique
- -L'éclatement des solidarités, la Communauté Européenne étant souvent perçue comme un " tiroir-caisse "
- -Les difficultés à négocier avec la règle de l'unanimité qui conduit facilement à des blocages et permet à tout membre de brandir des « menaces » avec lesquelles les autres doivent composer
- -La remise en question des valeurs européennes (valeurs humanistes, démocratiques, libérales) par certains aspects de la « Global Security » (US)
- -Les mal-être nationaux, les institutions perçues comme trop lointaines, le repli sur des identités plus proches, les peurs des citoyens face à la mondialisation
- -Le manque de vision commune sur des problèmes tels que les frontières de l'UE, les relations avec nos « voisins » du Bassin Méditerranéen, les évolutions sociales souhaitables...

Il nous faut retrouver l'enthousiasme et les objectifs du début :

- -L'Europe ne doit être seulement une Europe-libre espace. Sans devenir une Europe-puissance, elle doit être puissante pour jouer un rôle dans le monde. Elle a déjà les attributs du pouvoir politique : citoyenneté européenne, diplomatie, monnaie avec l'union européenne monétaire (UEM), défense avec l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (PESC), justice avec le programme justice-liberté-solidarité (JLS).
- -L'Europe a montré sa capacité à établir et préserver une zone géostratégique de stabilité
- -L'Europe, par son expérience et sa place uniques, a vocation, dans le monde, à être leader sur de grands problèmes comme, actuellement, la lutte contre le changement climatique.
- -Les pays tiers la regardent avec envie.
- L'Europe est à voir dans sa "globalité" et non pas comme la somme de 27 Etats membres - Les institutions doivent encore en être modifiées pour permettre d'obtenir une convergence européenne et de revenir à *une Europe vraiment communautaire.*

B/ Que nous propose l'Eglise pour faire face aux défis actuels de l'Europe ? (*exposé de Jean Rouquierol, membre du CCR, qui se réfère tout particulièrement aux livres suivants :*

- « *L'Eglise en Europe* », Jean-Paul II, Bayard, 2003
- « *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* », Bayard, 2006
- « *Refaire l'Europe, le vieux et le neuf* », Henri Madelin, SJ, 2007)

a) Le défi de décider ensemble dans une Europe à 27

- *Retrouver d'abord nos valeurs communes*, notre identité Européenne Celles-ci ont leur source et peuvent avoir leur développement grâce à la doctrine sociale de l'Eglise, fondée sur le respect de la dignité de l'homme et de la femme et sur la solidarité. Un rôle d'inspiration doit être reconnu à la doctrine sociale de l'Eglise Catholique.
- Même venues de l'Eglise, ces valeurs ont une portée universelle qui devrait convenir aux non-croyants.
- L'Eglise souhaite que des chrétiens porteurs de ces valeurs soient présents aux niveaux de décision (mais souhaite aussi la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'elle considère comme un progrès mais déplore tout laïcisme idéologique ou de séparation hostile entre Etat et Religions)

- L'Eglise souhaite que les Religions soient reconnues par les Institutions Européennes comme des porteuses de valeurs avec lesquelles un dialogue régulier et officiel doit être institué
- Jean-Paul II aurait souhaité que la charte fondatrice de l'Europe reconnaisse ces sources chrétiennes
- Jean-Paul II considère que l'exemple de l'unité et du travail ensemble devrait être donné en Europe par les Eglises Catholique et Orthodoxe, qui devraient se rapprocher
- L'application du principe de subsidiarité (laisser régler les détails de chaque tâche au niveau qui en est capable ; ne pas décider à la place de personnes capables ; exclut le dirigisme, le totalitarisme ; est respectueux de la liberté de chaque être humain) devrait être un facteur d'entente et de détente dans l'Europe des 27.
- L'agrandissement de l'Europe est à faire plus sur la base de valeurs et d'objectifs communs que sur des bases géographiques ou économiques.
- Cet agrandissement est à faire en valorisant les particularités historiques et culturelles de chaque pays.
- Une mission (fédératrice ?) pour l'Europe : s'employer inlassablement à construire la paix dans ses frontières et dans le monde entier.

b) Le défi d'une mondialisation non contrôlée, qui rend les faibles encore plus vulnérables

- Les faibles chez nous (et les jeunes) : nous avons le devoir de redonner espérance aux pauvres, de leur donner du travail, (qui est un bien pour tous) et d'en faire les acteurs de leur développement en leur permettant d'exercer leur créativité.
- Les malades et leurs familles (oubliés dans l'idolâtrie actuelle du corps et de la jeunesse éternelle) doivent être soutenus.
- L'économie libérale Européenne actuelle : doit être repensée et faire passer la dignité de l'homme avant les lois du marché.
- Cette économie doit permettre aux continents pauvres (Afrique) de s'en sortir, sans être uniquement source de profit pour l'Europe.
- Finance et Economie doivent être suffisamment contrôlés par les Etats pour permettre le bien-être de tous (en Europe et ailleurs) : *la mondialisation doit se faire dans la solidarité et avec le contrôle des marchés*

c) Le défi d'un environnement et de ressources qui se dégradent

- La nature est un bien commun qui appartient à tous et ne peut être dégradé au bénéfice de certains et au détriment d'un grand nombre
- Tout bien, même légitimement possédé, possède une destination universelle.
- Nous avons donc le devoir d'user de ce bien commun modérément.
- Nous avons un devoir de conservation à l'égard des générations futures.

d) Le défi démographique : vieillissement et diminution de la population européenne, immigration depuis les pays plus pauvres

- Nos *populations vieillissantes et en diminution doivent savoir respecter la vie* (avortement, euthanasie) *et doivent recevoir dignement les immigrants* dont elles ont besoin pour survivre
- L'Eglise, en Europe, doit proposer avec fidélité ce que dit l'Evangile sur le mariage (union stable et féconde d'un homme et d'une femme) et la famille, à la fois Eglise domestique et cellule de base de la société.
- Il est normal que des personnes dont la vie est en danger dans leur pays d'origine soient accueillis comme réfugiés en Europe, puis qu'ils soient aidés à rentrer dans leur pays quand la situation politique s'y prête.

- Il est également normal et compréhensible que des habitants de pays pauvres cherchent à immigrer en Europe.
- Dans ce contexte, « il est de la responsabilité des autorités publiques d'exercer un contrôle sur les flux migratoires en fonction des exigences du bien commun ».
- *Pour les immigrés qui sont accueillis, tout doit être fait pour permettre leur véritable intégration dans une même grande famille.*
- Cette intégration doit se faire dans des conditions permettant de *sauvegarder le patrimoine culturel du pays qui accueille*, de même qu'il faut aussi respecter et conserver le patrimoine culturel du pays d'émigration et de même qu'en Europe « les différences nationales doivent être maintenues et cultivées comme le fondement de la solidarité Européenne ».
- *La main d'œuvre étrangère ne doit pas être exploitée* et doit bénéficier des mêmes droits que les travailleurs nationaux

C/ Quelques questions soulevées pendant le débat

- Puisque le « *principe de subsidiarité* » semble très important dans la doctrine sociale de l'Eglise, ne mériterait-il pas d'être défini d'une manière simple et compréhensible de tous ? On pourrait dire par exemple qu'*il consiste à reconnaître un droit de décision à toute personne (ou tout groupe de personnes) qui en est capable* et qu'il ne reconnaît pas aux instances « supérieures » le droit de l'en dépouiller et de se substituer à elle. Ce principe s'oppose à l'étatisme, au totalitarisme, mais aussi à l'assistanat social intégral qui ne rechercherait pas le développement de l'autonomie des personnes secourues. Ce principe découle du respect de la dignité de tout homme.
- Les citoyens sont-ils correctement informés des actions conduites et financées par l'Europe et dont ils bénéficient directement ? *Les politiques reconnaissent-ils cette aide honnêtement* ou ne sont-ils pas tentés de la minimiser ou même de l'oublier pour s'attribuer une plus grande part de mérite ? Ne pourrait-on pas attendre des candidats au Parlement Européen qu'ils soient capables d'énumérer ces actions, au moins dans leur propre Région ?
- Quelles *qualités* attendre d'un candidat au Parlement Européen ? Qu'il ait d'abord, bien sûr, *l'esprit communautaire, qu'il soit compétent et intellectuellement honnête*... De tels critères transcendent bien sûr les frontières entre partis...
- Quelles étaient les *valeurs attendues* des pays récemment entrés dans la communauté européenne ? Essentiellement :
 - *Un fonctionnement démocratique*
 - *Une culture d'économie de marché*
 - *L'acceptation de tout «l'acquis communautaire»* consigné dans les textes déjà adoptés

D/ Trois textes nous invitent à réfléchir

1) Extraits d'une préface de Jacques Delors

au livre « Refaire l'Europe, le vieux et le neuf » de Henri Madelin, SJ (éditions du Rocher, 2007)

...Fort de sa profonde culture historique, [Henri Madelin, jésuite] aborde avec courage cette question extraordinairement difficile, les sources culturelles et spirituelles de l'Europe... D'où une

conclusion qui fera encore grimacer : la culture européenne est judéo-christiano-gréco-latine, selon l'expression même de l'auteur. Lorsque cette question avait provoqué un débat tumultueux au moment de la rédaction du projet du traité constitutionnel, j'avais proposé d'y ajouter l'apport des Lumières. Mais sans parvenir à ébranler ceux qui ne voulaient pas entendre parler d'une quelconque allusion aux religions. Le sectarisme change parfois de camp, à moins que l'opportunisme ne soit devenu le seul critère!

On retiendra, aussi, de cette analyse historique, une affirmation d'Henri Madelin qui éclaire la question du grand changement, c'est-à-dire de la réunification de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe du Centre et de l'Est. Il faut méditer ces propos: «La relation entre catholiques et orthodoxes - la clé pour l'avenir de la construction européenne. » Que d'obstacles à surmonter, que de malentendus à effacer pour laisser place à une conception partagée de ce qui est une démarche démocratique et respectueuse des croyances des citoyens. Viennent ensuite les grandes questions autour desquelles nous tournons et à propos desquelles nous nous querellons.

Quelle répartition des compétences entre l'Union européenne et les États-nations?

Quelles finalités pour cette Europe et comment surmonter les profondes divisions qui opposent les États membres?

Faut-il fixer des frontières à cette Union et selon quels critères?

C'est le moment de soulever ces questions, et surtout de les bien formuler. ...Pourquoi devons-nous être ensemble pour surmonter les antagonismes d'hier, d'aujourd'hui et demain? Au nom de quelles valeurs? Pour défendre quels intérêts? Et avec quel partage de souveraineté entre l'Europe et ses nations?

Le débat ne peut être qu'enrichi par ce rappel de notre héritage à la fois commun et divers, d'un continent ravagé autrefois par ses conflits et ses guerres de religion, d'un continent où le doute est une valeur salutaire qui freine l'ambition prométhéenne et conforte l'humanisme européen.

Et pour montrer que la réussite d'une pause de réflexion et de débat ne doit pas conduire l'Europe à manquer les rendez-vous de l'Histoire, Henri Madelin, expert et passionné des problèmes de l'énergie, pointe le doigt sur l'urgence. C'est la raison pour laquelle, et afin de bousculer les attentistes et les frileux, j'ai proposé que l'on élabore une Communauté européenne de l'énergie, à l'instar de ce qui avait été fait, au début des années 50, pour le charbon et pour l'acier. Cette Communauté européenne du charbon et de l'acier avait fait la percée européenne et légué aux héritiers une méthode de discussion, de travail et de décision : la méthode communautaire.

Ainsi, l'Europe, par cette initiative ou toute autre, se doit d'échapper à la douce chaleur du déclin pour faire vivre cette part d'humanité.

Sans doute, l'évolution de notre planète est lourde de dangers pour la paix, pour l'intégrité de la personne humaine, pour notre environnement naturel. Cette perspective exige un sursaut des Européens, mieux conscients, grâce à un tel ouvrage, de leur héritage commun et de leurs valeurs à faire vivre. Seule une Europe puissante (et non puissance) pourra également animer le dialogue vital des cultures et des religions, et notamment avec l'Islam, chez nous en Europe, mais aussi dans le monde. Au nom de la paix et de la compréhension mutuelle entre les peuples.

Jacques Delors

2) Extraits du Manifeste du Groupe « Initiative de Chrétiens pour l'Europe » (IXE)*

L'Europe, par son histoire récente faite de conflits aujourd'hui surmontés et de démarches de réconciliations fructueuses, a inventé une nouvelle voie dans l'Histoire de l'humanité. Elle est par là source d'espérance. Cet exemple d'union dans la diversité est un modèle qui peut à son tour aider le monde à progresser vers l'unité à travers une mondialisation plus respectueuse des personnes.

L'Europe doit aussi être un modèle en ce qui concerne le vivre ensemble d'êtres humains de cultures et de religions différentes. Dans un monde globalisé, les sociétés européennes sont de plus en plus invitées à s'ouvrir à d'autres cultures et à d'autres religions que les leurs. L'Union Européenne doit se situer dans ces nouvelles réalités, par exemple en favorisant le dialogue interculturel et interreligieux, en ayant conscience que ce dialogue est utile non seulement pour assurer un vivre ensemble dans la paix mais aussi pour enrichir

le projet européen lui-même. Tout cela implique que l'Europe assume trois tâches fondamentales :

-Elle doit être facteur de paix et pour cela développer ses moyens diplomatiques et militaires dans la seule perspective envisageable pour elle : au-delà des fonctions normales de défense, un rôle mondial de prévention et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de défense des droits de l'homme partout où ils sont menacés, notamment par les fondamentalismes et le terrorisme. Compte tenu de l'urgence, nous appelons les dirigeants européens à bâtir, non pas dans l'unanimité illusoire mais dans le consensus, une diplomatie européenne appuyée sur une défense qui la rende crédible.

-Elle doit être promotrice de la solidarité internationale et du partenariat pour le développement : l'Europe doit avoir le souci primordial du respect de la parole donnée aux pays les plus pauvres. Elle doit se montrer exemplaire dans le combat pour remplir les objectifs du millénaire en concentrant ses efforts sur la réduction de la pauvreté et en les intensifiant pour atteindre -et le plus vite possible dépasser-le vieil objectif de consacrer 0,7 % du PIB pour le développement.

-Elle doit construire une politique commune de l'immigration fondée sur une approche radicalement nouvelle du problème des migrations, en coordonnant plus étroitement des politiques plus humaines d'accueil et d'intégration des migrants avec des politiques de codéveloppement beaucoup plus vigoureuses dans les pays d'émigration qui sont les partenaires de l'Europe, dans le cadre en particulier des partenariats avec l'Afrique et l'Amérique Latine.

Au-delà de ces tâches, il en est une qui constitue un véritable défi pour une Europe unie: imaginer, proposer et soutenir la mise en place d'une gouvernance mondiale au service du développement durable. Ce n'est qu'ainsi -en plein respect du principe de subsidiarité-que des problèmes de dimension mondiale pourront être efficacement abordés. Au milieu des turbulences de la mondialisation, l'exemple européen peut offrir un modèle, qu'il s'agisse de ses acquis constitutionnels et monétaire ou de l'application de la méthode communautaire. Les citoyens européens doivent comprendre que la marche du monde s'accélère et qu'il devient urgent pour l'Europe d'y prendre sa place afin que, sans complexe, elle assume les responsabilités qui correspondent à la vocation de notre continent.

...C'est pourquoi nous appelons les hommes et femmes politiques à intégrer la dimension européenne au cœur de leurs stratégies et dans leurs discours, les médias à mettre en avant l'Europe, en en faisant mieux connaître les différents pays, les différentes cultures ; à mieux faire connaître aussi la nature et le fonctionnement des institutions européennes, les éducateurs à intégrer la dimension européenne dans leurs enseignements, sans attendre une réforme de leurs supports pédagogiques, les différents acteurs de la vie culturelle à multiplier les échanges transfrontaliers ou transnationaux, tous les responsables de la société civile à inscrire leurs actions et leurs réalisations dans une perspective européenne.

Représentants de divers mouvements et organisations européennes d'inspiration chrétienne, nous lançons cet appel pour une nouvelle prise de conscience chez tous les citoyens de l'Union européenne. La vision des pères fondateurs de l'Europe n'est pas une affaire du passé. C'est le projet d'avenir que notre continent attend ; porteur d'espérance pour le monde en ce début de 21ème siècle. C'est un héritage aujourd'hui menacé. Nous devons lui rendre vie et le transmettre aux Européens et au monde. Nous souhaitons travailler pour cela avec tous ceux qui partagent cet objectif.

Bruxelles, janvier 2007,

*Le Groupe IXE (*Initiative de Chrétiens pour l'Europe*) regroupe aujourd'hui des « chrétiens sociaux » représentant douze pays européens ainsi que la Commission des Episcopats de la Communauté européenne (COMECE). Ce Groupe est en relation étroite avec les responsables des Semaines Sociales de France, d'Espagne, d'Italie et avec les responsables du Comité Central des Catholiques Allemands.

3) Introduction du livre de Catherine Durandin « Europe : l'utopie et le chaos » (Armand Colin, 2005)

Les pères fondateurs de l'Europe avaient, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, une autre guerre en mémoire, la Première avec ses millions de morts européens.

Ils étaient mus par un besoin de paix au-delà de réconciliations hâtives. Ils voulurent en finir avec les grands charniers et les grands cimetières. Ils faisaient face à une menace d'expansion soviétique et croyaient en l'alliance avec les États-Unis. L'économique leur importait, la reconstruction et la prospérité. L'économique fut l'instrument en 1950 et après, des apaisements de l'Europe occidentale. Une Europe dont les dirigeants se sont appliqués, en dépit des guerres de décolonisation, à reconstruire la puissance et restaurer l'honneur.

1989-1991, l'effondrement de l'Empire soviétique, l'éclatement de l'URSS, la fin du communisme comme croyance et doctrine ont entraîné des recompositions bousculées où sont engagés des intérêts pluriels : intérêt du capitalisme libéral qui réclame l'ouverture des marchés et la conquête de l'Est, intérêt des démocraties qui entendent préserver et peut-être étendre des systèmes de rejet et de blocage de la tyrannie, intérêt des États-Unis qui se trouvent dans la logique de victoire de la guerre froide, souci des États-Unis et de leurs partenaires, alliés et clients qui se débattent avec la menace terroriste. L'une des recompositions/recours fut le resserrement à Maastricht puis l'extension ensuite de l'Union européenne. Alors que les frontières de la prospérité et celles de la peur évoluent de manière fluide, les dirigeants de la Vieille Europe se sont enfermés dans une logique de l'extension de la frontière de l'UE sans représentation commune de l'espace européen. L'orgueil de fonder la puissance sur le territoire, sur les chiffres de la population en passant de 15 à 25 États-membres, sur la compétence économique, s'est heurté à la question du rapport à l'hyperpuissance des États-Unis, s'est confronté à l'incapacité à définir une mission européenne commune faisant référence à une identité unique ou du moins unifiée.

Le pluriel culturel européen est indéniable et séduisant. Encadré dans un carcan institutionnel de contraintes normatives, il s'épuise et laisse glisser hors du cadre la réalité des sociétés, la complexité des aspirations et des passions. Les malentendus débouchent sur des à-peu-près dommageables quand l'UE cautionne corruption, fraudes et non-accomplissement des contrats passés en poussant l'extension à la hâte. Les malentendus débouchent parfois aussi sur des postures de réprobation, mal supportées par les partenaires et les candidats de l'Est et du Centre que le discours sanctionne. L'UE joue entre la carotte et le bâton, mimant des manières d'hégémonie dont elle n'a pas et ne se donne pas les moyens.

Le repère national, repli sur l'État-Nation ne suffit plus. Dans le même temps, le repère supra-national reste flou. Dès que se pose la question d'une nouvelle extension, les membres de l'UE se divisent. L'évolution de l'Ukraine et sa nouvelle affirmation de volonté d'intégration dans l'UE divise, les uns se voulant ouverts et les autres affichant complets.

Il est urgent d'évacuer les faux-semblants de la satisfaction du tout européen qui prétendrait remplir un vide ou calmer une déroute idéologique. Il serait courageux de penser – au nom d'une culture occidentale qui a une histoire et peut-être un avenir – des pôles d'association à la durée contractuelle, pôles qui sont axés sur la volonté et la conviction du refus de la guerre et qui permettraient de penser et d'agir des politiques communes à variables évolutives. Il y eut en 2002-2003 une entente Paris/Berlin, il y a en 2004 une entente Paris/Madrid/Berlin et Londres. Les Européens disposent, avec l'Otan, d'un outil à repenser ; avec l'ONU d'une tribune où les Occidentaux ont un rôle à jouer. Crisper tous les enjeux autour de l'UE à 25, 27 ou plus est une manière d'éviter de penser et de prendre en charge le futur de l'Occident auquel les pères fondateurs de l'Europe avaient conscience d'appartenir.